

Paramétrage de l'ERP : un levier d'efficacité face aux risques fiscaux

S'assurer de l'efficacité du paramétrage de l'ERP à des fins de conformité fiscale : Etat récapitulatif TVA, EMEBI, FEC, PAF, CFCI, prix de transfert

PUBLIC

Toute personne en charge de la fiscalité dans l'entreprise - Fiscalistes - Responsables fiscaux - Directeurs comptables, administratifs et financiers - Experts-comptables - Responsables des fonctions support SI

PRÉ-REQUIS

Pratiquer quotidiennement et maîtriser la fiscalité des entreprises

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Double expertise de l'intervenant en informatique et en fiscalité, ce qui permet de faire facilement le lien sur le paramétrage de l'ERP

Vue d'ensemble des enjeux liés au paramétrage des outils/logiciels informatiques

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

Code
2451

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 478 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les multiples contraintes fiscales à respecter
- Conduire un audit fiscal de l'ERP de l'entreprise
- Envisager des mesures correctives

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès.

Contrôler et sécuriser le paramétrage de la TVA dans l'ERP

- Les vérifications à conduire périodiquement : contrôle des taux, des cas de TVA non récupérable ou d'autoliquidation
- Le traitement des règles de territorialité :
 - ▶ les conséquences des ERP qui fonctionnent sur une base « ship to » / « ship from »
 - ▶ les adaptations nécessaires pour une application correcte des règles
- Les preuves à conserver pour justifier des exonérations
- Les « pop-up » à créer pour une meilleure utilisation par les collaborateurs
- Les cas d'option bloquante à envisager
- Cas pratique : élaborer un questionnaire d'audit du paramétrage de la TVA

Tester la fiabilité de l'ERP pour la souscription des nouvelles obligations déclaratives (ex-DEB)

- La traduction correcte des flux dans l'enquête statistique EMEBI et l'état fiscal récapitulatif TVA
- Les algorithmes fiscaux à mettre en œuvre au sein de l'ERP afin d'automatiser et de sécuriser ces déclarations

Vérifier la correcte génération par l'ERP des mentions obligatoires sur les factures

- Les mentions obligatoires invariables ou variables : comment les traiter
- Les limites de l'automatisation des mentions obligatoires

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Illustration : check-list des données élémentaires et des traitements à archiver par flux fiscalement sensibles

S'assurer de l'existence d'une piste d'audit fiable pour la déduction de la TVA

- La piste d'audit dans l'ERP
- La documentation de cette piste d'audit et son volet informatique
- La cartographie des applications informatiques impliquées dans le processus de facturation et les paramétrages impactés
- La production des tables de codification des données et les paramétrages utilisés
- Les modalités de stockage et d'archivage
- La liste des anomalies et les processus de correction des erreurs de paramétrage
- Partage d'expériences : les éléments à fournir au vérificateur en cas de contrôle

Sécuriser le traitement des documents dématérialisés

- L'exigence d'authenticité et d'intégrité des données dématérialisées
- Les règles d'archivage et de restitution des documents dématérialisés

Identifier les données indispensables pour satisfaire les obligations en matière de prix de transfert (CBCR), FEC et CFCI

- Les extractions de données à prévoir pour la déclaration annuelle des prix de transfert et le Country by Country reporting
- Les tests de conformité à mener sur le Fichier des Écritures Comptables (FEC)
- Les obligations de présentation et d'archivage des données à respecter en cas de Contrôle Fiscal des Comptabilités Informatisées (CFCI)
- Cas pratique : identifier les algorithmes de gestion nécessaires au CBCR

Maîtriser les clés d'une démarche d'audit fiscal des systèmes d'information

- La méthodologie d'audit à privilégier en fonction de son ERP
- La phase de rédaction des cartographies par flux fiscalement sensibles
- La rédaction du plan d'action

Cartographier les aspects informatiques de la piste d'audit fiable

- Identifier les contraintes documentaires de l'ERP liées à la piste d'audit fiable
- Rédiger la documentation informatique inhérente à la réforme de la piste d'audit fiable

Estimer les sanctions encourues

- Les sanctions applicables
- Les irrégularités informatiques qui créent des redressements en base d'imposition (TVA, IS, CET...)
- Cas pratique de synthèse : rédiger et mettre en œuvre un questionnaire d'audit portant sur des flux gérés par l'ERP

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

PARIS

- 3 Déc. 2026

A DISTANCE

- 3 Déc. 2026

